

Notre destinée Notre solidarité



CALENDRIER D'ÉDUCATION 2011

Table des matières

Présentation des cours 2011 par ordre alphabétique

Description des cours :

- Mon syndicat et moi
- Délégués et déléguées
- Perfectionnement de nos méthodes de travail
(cours pour les sections locales composées)
- Dossier du grief
- Dirigeants et dirigeantes
- Les finances de la section locale
- La négociation collective
- Le travail du/de la délégué-e durant la négociation
- Prendre en main sa retraite
- Agir syndicalement pour prendre en charge nos régimes de retraite
- Comprendre pour agir en assurances collectives **nouveau**
- ECS –Étude conjointe des salaires
- Résolution de conflits
- L'information dans mon local

- Introduction à la santé et sécurité au travail
- Le travail syndical en prévention
- Réclamation à la CSST
- Enquête d'accident
- Communication et leadership
- L'action politique : un engagement citoyen permanent **nouveau**

Capsules d'information juridique

- Le droit du travail en évolution
- Le Harcèlement psychologique
- L'Obligation d'accommodement raisonnable
- Entente de dernière chance
- L'Obligation de représentation
- Le respect de la vie privée au travail

Calendrier 2011 :

- Calendrier mensuel des cours de janvier à décembre 2011

Informations générales

Présentation des cours 2011

par ordre ordre alphabétique

C

Communication et leadership

23 au 28 octobre Lac Brome Auberge Quilliams

Comprendre pour agir en assurances collectives

22 au 24 mars Ste-Thérèse Salle du syndicat

3 au 5 mai Brossard Salle du syndicat

4 au 6 octobre Québec Salle FTQ

D

Délégués et Déléguées

18 au 20 janvier Alma Auberge Universel

9 au 11 février Brossard Salle du syndicat

15 au 17 mars Sherbrooke Jardins de Ville

12 au 14 avril Sept-Îles Auberge des Gouverneurs

19 au 21 avril Val-d'Or Forestel

27 au 29 avril Montréal Centre St-Pierre

24 au 26 mai Québec Salle FTQ

6 au 8 juin Brossard Salle du syndicat

13 au 15 juin Ste-Thérèse Salle du syndicat

28 au 30 septembre Thetford-Mines Salle Dorémi

7 au 9 novembre Ste-Thérèse Salle du syndicat

30 novembre au 2 décembre Brossard Salle du syndicat

Dirigeants et dirigeantes

11 au 14 janvier Brossard Salle du syndicat

22 au 25 février Montréal Centre St-Pierre

1er au 4 mars Ste-Thérèse Salle du syndicat

12 au 15 septembre Sept-Îles Auberge des Gouverneurs

7 au 10 novembre Brossard Salle du syndicat

Dossier du grief

16 au 18 février Ste-Thérèse Salle du syndicat

9 au 11 mars Brossard Salle du syndicat

3 au 5 mai Beauce Salle Rosaire Poulin

5 au 7 décembre Brossard Salle du syndicat

E

Enquête d'accident

16 au 18 mars Brossard Salle du syndicat

Étude conjointe des salaires (ECS)

18 au 20 octobre Brossard Salle du syndicat

F

(Les) Finances de la section locale

7 et 8 mars Ste-Thérèse Salle du syndicat

18 et 19 avril Brossard Salle du syndicat

13 et 14 octobre Québec Salle FTQ

Présentation des cours 2011

par ordre ordre alphabétique

I

Initiation nouveaux délégués – SL 9414

14 octobre Brossard Salle du syndicat

Introduction à la Santé Sécurité au travail

4 au 6 avril Brossard Salle du syndicat

13 au 15 avril Québec Salle FTQ

9 au 11 mai Ste-Thérèse Salle du syndicat

15 au 17 juin Montréal Centre St-Pierre

7 au 9 septembre Sept-Îles Auberge des Gouverneurs

1er au 3 novembre Rouyn Auberge des Gouverneurs

2 au 4 novembre Brossard Salle du syndicat

L

L'action politique : un engagement citoyen permanent

2 au 4 mars Brossard Salle du syndicat

6 au 8 avril Québec Salle FTQ

L'information dans mon local

27 au 29 avril Montréal Salle du syndicat
(rue de La Salle)

N

(La) négociation collective

6 au 8 avril Montréal Centre St-Pierre

8 au 10 juin Québec Salle FTQ

21 au 23 septembre Brossard Salle du syndicat

26 au 28 septembre Ste-Thérèse Salle du syndicat

P

Perfectionnement de nos méthodes de travail – SL 9414

24 et 25 novembre Brossard Salle du syndicat

R

Réclamation à la CSST

26 au 28 janvier Brossard Salle du syndicat

21 au 23 septembre Québec Salle FTQ

Résolution de conflits

21 et 22 mars Brossard Salle du syndicat

T

(Le) travail syndical en prévention

2 au 4 février Québec Salle FTQ

5 au 7 octobre Brossard Salle du syndicat

description des cours

Mon syndicat et moi

«Ce que devraient connaître **les nouveaux membres** à propos de leur **syndicat**»

Les Métallos représentent des travailleuses et des travailleurs de différents secteurs partout au Québec, au Canada et aux États-Unis. Nous avons de solides compétences en matière de négociations collectives, de régime de retraite, de santé sécurité et de formation des membres, dont les Métallos sont fiers. C'est ce qui amène chaque année des milliers de personnes à joindre nos rangs. Ce cours vise à soutenir la solidarité des membres dans les unités de travail.

Contenu du cours et objectifs:

- Mieux connaître le Syndicat des Métallos; son histoire, ses structures, ses services, ses valeurs et sa participation à l'évolution du mouvement syndical;
- Apprendre l'essentiel de la solidarité et des consensus à développer pour la bonne marche de la section locale;
- Ce cours peut aussi contenir une partie historique des luttes de la section locale quand le groupe provient du même endroit.

Le cours *Mon syndicat et moi* a été réalisé pour aider à répondre à ces questions, et pour donner aux membres une occasion de connaître leur syndicat et les gens qui œuvrent en leur nom.

Vous êtes le syndicat. Ensemble nous renforçons la solidarité : en luttant pour la justice, la dignité et l'équité pour tous les membres et leurs familles.

Ce cours se donne sur demande

Durée du cours : Un (1) jour.

Frais d'inscription : Aucun

Délégués et Déléguées

La déléguée ou le délégué syndical vit près de ses membres et est sollicité tous les jours afin de résoudre les différents problèmes rencontrés. Il informe ses membres, il les défend et développe la solidarité dans son département, dans son service ou dans son unité de travail. La déléguée ou le délégué syndical doit donc avoir à sa disposition des outils qui l'aident à assumer sa fonction.

Contenu du cours et objectifs

- Connaître ses membres et répondre à leurs besoins;
- Comprendre le fonctionnement d'une section locale et les ressources qu'elle peut mettre à la disposition de la déléguée ou du délégué syndical;
- Connaître le fonctionnement du Syndicat des Métallos et de ses affiliations (Conseil Régional, FTQ, CTC, etc....);
- Apprendre à discerner la nature des problèmes rencontrés, trouver les solutions appropriées et préparer les rencontres avec l'employeur;
- Apprendre les techniques d'enquête de griefs, le respect des procédures et la rédaction d'un grief.

A qui s'adresse ce cours :

Aux déléguées et aux délégués syndicaux ainsi qu'aux dirigeants et aux dirigeantes nouvellement élus dans les unités.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à «Métallos Éducation»

description des cours

Perfectionnement de nos méthodes de travail

(pour les sections locales composées)

Cette formation complémentaire au cours de délégués-es permet d'approfondir certaines tâches nécessaires dans les unités de sections locales composées.

Contenu du cours et objectifs

En regard des différentes tâches qui incombent aux présidents et présidentes d'unités, nous élaborerons :

- Un bref rappel sur le grief, l'enquête et la rédaction;
- Sur les principales composantes d'une convention collective;
- Une méthode de travail pour faire face à des problèmes autres que ceux reliés à la convention collective;
- Des stratégies afin de régler les problèmes au niveau de l'unité et simulation de rencontres avec l'employeur;
- Sur la préparation et la tenue d'assemblée syndicale dans l'unité.

A qui s'adresse ce cours :

Aux membres de l'exécutif des unités de sections locales composées.

Durée du cours : Deux (2) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Le dossier du grief

Défendre nos membres de façon compétente fait partie de nos responsabilités syndicales. Constituer un dossier complet sur chacun des cas soumis par grief nous aide à mettre toutes les chances de notre côté. Un bon dossier fait souvent la différence entre gagner ou perdre un arbitrage. Il s'avère une aide précieuse à notre permanente ou à notre permanent syndical qui plaidera le cas lors de l'arbitrage.

Contenu du cours et objectifs

- Reviser la notion de griefs et procéder à une analyse de la vérification de nos droits;
- Apprendre à constituer un dossier d'enquête en tenant compte des trois (3) éléments suivants : les documents pertinents, les faits et les témoins;
- Apprendre la façon d'interroger des témoins;
- Faire un survol sur le cadre général de l'arbitrage.

A qui s'adresse ce cours :

Aux membres de comité de griefs ainsi qu'aux dirigeantes et aux dirigeants impliqués au niveau des griefs

Préalable :

Pour s'inscrire à ce cours, il faut obligatoirement avoir suivi le cours « Délégués et déléguées ».

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

description des cours

Dirigeants et Dirigeantes

Une section locale a besoin d'une équipe de dirigeantes et de dirigeants solidaires, efficaces et près de ses membres. C'est pourquoi il est nécessaire de faire le point régulièrement sur notre fonctionnement interne, sur nos priorités et nos besoins afin d'être le plus proche possible de nos membres. Cela nécessite des modes de fonctionnement adéquats qui correspondent à la réalité de notre section locale et de notre secteur, que l'on soit nouvellement élu ou en renouvellement de mandat. Ce cours est maintenant de 4 jours parce qu'il fait plus de place aux procédures d'assemblée qui sont au cœur de notre démocratie syndicale.

Contenu du cours et objectifs

- Comprendre les différentes fonctions de chacun des membres de l'exécutif et voir ce que l'on peut améliorer;
- Comprendre les modes de fonctionnement inhérents à une prise de décision éclairée; voir les conditions qui prévalent à l'atteinte d'un consensus;
- Voir quels liens on entretient avec les membres, les déléguées et les délégués, les membres de comités et ceux de l'assemblée générale et discuter des moyens pour améliorer ces relations privilégiées;
- Apprendre à préparer une assemblée générale (l'ordre du jour, les recommandations, le temps alloué, les débats, etc);
- Apprendre les règles et procédures d'assemblées;
- Connaître notre syndicat, nos structures et l'importance d'y participer;
- Apprendre à élaborer un plan d'action.

A qui s'adresse ce cours :

A tous les membres du comité exécutif.

Durée du cours : Quatre (4) jours.

Frais d'inscription :

150 \$ - Chèque libellé à «Métallos Éducation»

Les finances de la section locale

L'administration des fonds de la section locale relève de la responsabilité de plusieurs membres de l'exécutif. Ce cours permettra à ces responsables de maintenir les livres à jour et de gérer adéquatement les biens du syndicat local, tout en leur assurant une crédibilité et une transparence auprès des membres.

Ce cours contient un volet informatique qui permet d'appivoiser le logiciel à cet effet.

Contenu du cours:

- Les principes de bonne gestion en vertu de nos statuts;
- Tenue du grand livre;
- Livre du trésorier;
- Relevé des salaires et des dépenses;
- Prélèvement des impôts et autres déductions;
- Pratique sur le logiciel Excel;
- Vérification et rapport des syndics;
- etc...

A qui s'adresse ce cours :

Tous ceux et celles qui ont à administrer l'argent provenant des cotisations syndicales (Président, vice-président, trésorier, financier, syndic).

Note : Il est fortement recommandé que les responsables des finances suivent le cours de dirigeantes et dirigeants également.

Durée du cours : Deux (2) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à «Métallos Éducation»

description des cours

La négociation collective

Bien se préparer comme équipe de négociation c'est déterminant si nous voulons atteindre nos objectifs. Prévoir les stratégies possibles qui seront utilisées par l'employeur, apprendre à travailler ensemble, à développer une cohésion syndicale et se donner les moyens pour bien communiquer avec ses membres sont autant d'atouts pour bien cheminer lors d'une négociation.

Contenu du cours et objectifs

- Apprendre les modes de consultation des membres en vue de préparer le projet de convention collective;
- Comprendre le cadre légal qui régit la négociation;
- Procéder à l'analyse du contenu d'une convention collective;
- Faire plusieurs pratiques de négociation par des jeux de simulation en vue de maîtriser les techniques inhérentes à la négociation et pour analyser les comportements à adopter à la table de négociation;
- Se sensibiliser au travail d'équipe et à l'importance du consensus;
- Se doter de moyens pour procéder à une analyse pertinente de notre rapport de force;
- Prévoir toutes les facettes reliées à la préparation d'une grève.

A qui s'adresse ce cours :

A tous les membres d'un comité de négociation. Nous vous recommandons d'inscrire au même cours l'ensemble du comité afin d'en profiter au maximum.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Le travail du délégué et de la déléguée durant la négociation

Nous savons qu'une négociation se gagne si les membres comprennent et partagent les enjeux. Ce cours aide à comprendre le rôle du délégué et de la déléguée dans le processus de négociation à partir de la consultation pour les demandes syndicales jusqu'aux moyens de pression. On y discute du rapport de force et des stratégies d'information et d'action.

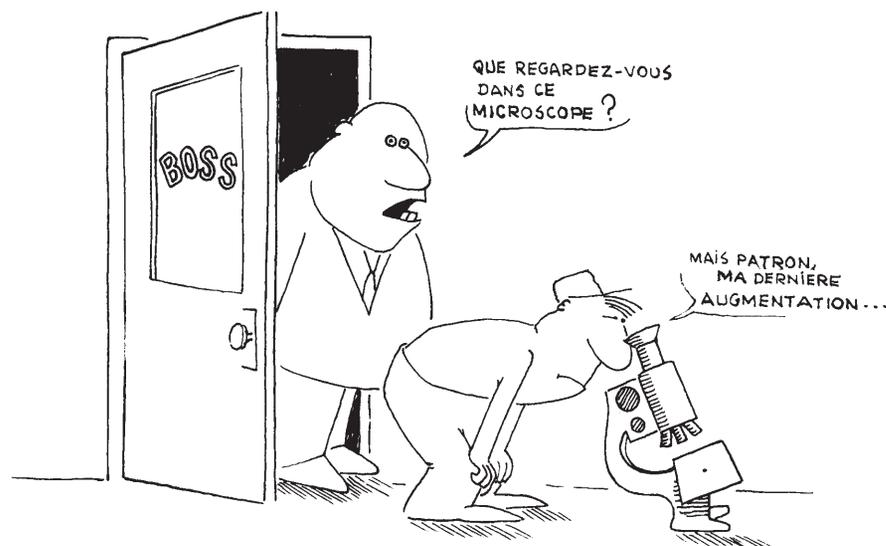
Ce cours est fortement suggéré quelques mois avant que n'expire la convention collective. Il vise à consolider l'unité syndicale et à bien préparer les déléguées et délégués.

Ce cours se donne sur demande

Durée du cours : Deux (2) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »



description des cours

Prendre en main sa retraite

Ce cours offre un moment d'échanges et de réflexion pour faciliter la préparation de la retraite. On y traite des divers changements à entrevoir. L'organisation du temps s'en trouve bouleversée ainsi que nos relations interpersonnelles parce que notre quotidien n'est plus déterminé par le travail. Nos sources de revenus sont modifiées et de nouvelles priorités se profilent. Il est donc important de prévoir les changements apportés par la vie à la retraite et de s'y préparer en conséquence. Le syndicat peut nous aider dans cette démarche.

Contenu du cours et objectifs :

- Permet de se poser les bonnes questions sur notre vision de la retraite;
- Explorer les choses que l'on peut faire pour améliorer sa santé;
- Passer en revue les aspects financiers et juridiques reliés à la retraite; régimes de retraite publics et privés, testaments, etc.;
- Apprendre à s'ajuster aux changements inévitables engendrés par la vie à la retraite au niveau des relations interpersonnelles;
- Apprendre à organiser son temps à la retraite et à prévoir de nouvelles activités.

A qui s'adresse ce cours :

A toutes les personnes préoccupées par leur retraite et qui sont à 5 ans ou moins de la prendre. Les conjoints et conjointes y sont invités-es gratuitement.

Ce cours se donne sur demande.

Durée du cours : Deux (2) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ (gratuit pour les conjointes et conjoints)

Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Agir syndicalement pour prendre en charge nos régimes de retraite

Ce cours permet de réfléchir sur les objectifs syndicaux ainsi que sur les revendications et l'action syndicale à l'égard de notre régime de retraite.

Contenu du cours et objectifs

On y traite, entre autres, des lois régissant les régimes de retraite publics et privés, de la fiscalité et du rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie le contenu d'un régime de retraite : les droits d'adhésion, les cotisations, l'acquisition des droits, le transfert, les excédents d'actif, la rente normale, différée, anticipée, ajournée, la prestation payable en cas de décès, le financement des régimes de retraite et la politique de placement. Enfin, on y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses.

Ce cours est organisé conjointement avec le *Service de l'éducation de la FTQ* et avec la *Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ*, de laquelle il bénéficie de la politique de remboursement des salaires (les pertes de salaires encourues pour participer à ce cours seront remboursées à 75 % à la section locale, sauf pour le personnel permanent des syndicats).

A qui s'adresse ce cours :

Ce cours s'adresse à ceux et celles qui sont membres d'un comité de retraite ou qui sont membres d'un comité de négociation pour lequel le régime de retraite est un enjeu.

Ce cours se donne sur demande. Inscriptions sur une liste d'attente au Service de l'éducation à Montréal.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription : Aucun

Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par le Protocole FTQ-Fonds.

description des cours

Comprendre pour agir en assurances collectives

nouveau

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation suite à l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autre avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrons plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Contenu du cours et objectifs

- Connaître l'historique des assurances collectives et comprendre leur importance dans nos avantages sociaux;
- Comprendre l'administration ainsi que la propriété du contrat d'assurances collectives;
- Connaître les types de régimes et de protections, les couvertures offertes par les régimes publics, les principes de base de la tarification, etc.;
- Connaître les points à négocier et négociables d'un régime;
- Comprendre la fiscalité applicable et le contrôle possible des coûts des régimes;
- Connaître les étapes de la gestion des dossiers problématiques et identifier le bon recours;
- Connaître certains outils d'intervention en matière de santé mentale.

A qui s'adresse ce cours :

À tous les dirigeants et dirigeantes qui détiennent une certaine connaissance de leur régime et qui auront à le négocier et de s'occuper de la gestion des dossiers problématiques.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

125 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Étude conjointe des salaires (E.C.S.)

Être membre d'un comité ECS, c'est s'assurer que la description de tâches des membres que vous représentez reflète la réalité, c'est-à-dire le travail effectué. Vous avez aussi le devoir de faire en sorte qu'ils soient payés équitablement pour ce travail. Enfin, vous devez être en mesure d'expliquer vos décisions en tant que membre du comité ECS.

Contenu du cours et objectifs

Cette formation permet de connaître le plan d'évaluation ECS et de développer les habilités nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et de les évaluer. Finalement, cette formation vise à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies pour le réaliser.

A qui s'adresse ce cours :

Aux membres de comité ECS et aux membres du comité exécutif.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

description des cours

Résolution de conflits

De plus en plus dans nos milieux de travail, nous devons faire face à toute sorte de problèmes qui ne sont pas nécessairement reliés à la convention collective. La mondialisation et la pression toujours plus grande pour une augmentation de la productivité en est sans aucun doute un facteur important puisqu'il engendre stress et diminution d'effectifs.

Il en résulte que nous devons faire face à une multitude de conflits et la demande pour intervenir est de plus en plus grande. C'est pourquoi l'objectif de ce cours est de s'outiller face à la résolution de conflits et de nous aider à prendre une certaine distance pour ainsi être capable d'entrer en mode de résolution de conflits. De plus ce cours traite des dispositions de la loi des normes du travail sur le harcèlement psychologique.

Contenu du cours et objectifs

- Comprendre les causes et les conséquences des conflits issus de notre milieu de travail.
- Permet d'explorer l'escalade des conflits à l'aide d'une grille d'analyse.
- Nous aide à déterminer les actions que nous devons prendre pour agir sur ces conflits.

A qui s'adresse ce cours :

À tous les membres de la structure syndicale qui ont à faire face à ce type de problème (dirigeants, délégués sociaux, délégués de grief, délégués santé sécurité).

Durée du cours : Deux (2) jours

Frais d'inscription :

100 \$ Chèque libellé à « Métallos Éducation »

L'information dans mon local

L'information est au cœur de la vie syndicale. Informer, c'est d'abord être à l'écoute des membres. Nous oublions souvent que les liens qui unissent les membres et leur syndicat local, c'est l'information qui contribue à les créer. Qu'elle soit sous forme de tract, de journal ou qu'elle soit verbale lors d'assemblées, de discussions à l'heure du dîner, de rencontres au bureau du syndicat, c'est toujours l'information qu'on fait qui rassemble le monde. Il n'est pas nécessaire d'être un journaliste pour mener à bien cette tâche d'informer nos membres. Cependant, il est possible d'améliorer notre façon de la faire grâce à l'acquisition de quelques outils de communication et le partage de notre expérience.

Contenu du cours et objectifs

- Se sensibiliser à l'importance de l'information dans la structure syndicale et au rôle de chaque comité face à l'information;
- Apprendre à informer directement nos membres par l'acquisition de connaissances en communication écrite et visuelle, et ce à trois (3) niveaux : l'organisation de l'information, le contenu et le contenant;
- Développer des habiletés dans le domaine de l'écriture et de la mise en page d'un journal;
- Situer l'information en tant qu'outil de développement de la solidarité des membres.

A qui s'adresse ce cours :

Aux membres de comités d'information et aux membres de tous les comités syndicaux intéressés aux questions reliées à l'information.

Durée du cours : Trois (3) jours

Frais d'inscription :

150 \$ Chèque libellé à « Métallos Éducation »

description des cours de santé et sécurité

Pour tous les cours de Santé et sécurité, vous devez d'abord avoir suivi: le cours d'INTRODUCTION À LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Veuillez noter aussi que pour tous les cours de santé et sécurité, le salaire de base des participants et participantes, excluant les primes et autres bénéfices, sera remboursé à 100 % à la section locale, à la condition qu'ils aient effectivement perdu ce salaire pour assister au cours.

Introduction à la santé et sécurité au travail

Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis restent toujours à défendre. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et pour développer l'action syndicale sans laquelle rien n'est possible.

Contenu du cours et objectifs

- Se sensibiliser à l'existence de dangers qui existent dans nos milieux de travail;
- Prendre conscience des atteintes à notre santé causées par notre milieu de travail;
- Se renseigner sur nos principaux droits en vertu des lois sur la santé et sécurité du travail;
- Comprendre la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité;
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.

À qui s'adresse ce cours : Aux membres de comités de santé et sécurité ainsi qu'aux militantes et militants impliqués en santé et sécurité.

Juridiction fédérale : Ce cours est aussi disponible pour les membres des comités de santé et sécurité sous juridiction fédérale (avec lois et règlements qui s'y appliquent).

Ce cours est offert sur demande en autant que le nombre de participants est suffisant.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

125 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Le travail syndical en prévention

Cette formation de deux jours est la suite logique du cours de base « Introduction à la santé et sécurité au travail ». De façon plus précise, il permet d'approfondir toutes les questions liées à la prévention dans nos milieux de travail.

Contenu du cours et objectifs

- Permet d'approfondir nos connaissances du travail des comités de santé et sécurité, qu'il soit syndical ou paritaire;
- Examine de près le travail des représentants-es à la prévention;
- Explore les règlements en matière de santé et sécurité;
- Vise à développer une approche stratégique syndicale pour faire face à des dossiers plus difficiles auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

À qui s'adresse ce cours :

Aux représentants-es à la prévention ainsi qu'aux membres de comités de santé et sécurité

Exigences :

Avoir suivi **obligatoirement** le cours de base « Introduction à la santé et sécurité au travail »

Durée du cours : Deux (2) jours.

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

description des cours de santé et sécurité

Réclamation à la CSST

La défense des accidenté-es du travail constitue une partie importante de notre travail syndical.

Afin de remplir cette fonction syndicale de façon compétente, ce cours, qui fait suite au cours de base en santé et sécurité. Il permet d'outiller les membres de comités afin qu'ils puissent soutenir les membres qui font une réclamation à la CSST.

Contenu du cours et objectifs

- Faire un portrait des droits et des recours en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;
- Permet de comprendre et de bien compléter les différents formulaires;
- Faire un survol des délais, des recours et de la façon de les appliquer.

A qui s'adresse ce cours : Aux membres de comités de santé et sécurité au travail ou à tout-e autre militant-e qui est sollicité-e pour remplir des formulaires de réclamations de la CSST.

Exigences : Pour s'inscrire à ce cours, il faut **obligatoirement** avoir suivi le cours de « Introduction à la santé sécurité au travail ».

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

125 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

Enquête d'accident

La bonne volonté n'est pas suffisante pour défendre nos membres. Une enquête approfondie sur les accidents et les problèmes de santé est aussi importante qu'une enquête de griefs. En effet, pour améliorer nos conditions de travail en matière de santé et sécurité nous devons savoir de quoi nous parlons. Bien cerner le problème pour trouver la solution adéquate est une démarche essentielle.

Contenu du cours et objectifs

- Apprendre à détecter les faits pertinents reliés aux accidents;
- Apprendre à rencontrer les témoins dans une perspective syndicale;
- Apprendre à faire les bonnes recommandations pour éliminer le danger suite aux conclusions de l'enquête.

A qui s'adresse ce cours : Aux membres de comités de santé et sécurité ainsi qu'aux dirigeants et dirigeantes impliqués-es au niveau des enquêtes d'accidents.

Durée du cours : Trois (3) jours.

Frais d'inscription :

125 \$ - Chèque libellé à « Métallos Éducation »

description des cours

Communication et leadership

Ce cours de communication et de leadership traite des techniques de communication et permet d'apprendre à structurer sa pensée et à l'exprimer clairement. De plus nous y traitons des divers types de leadership propre à toute organisation militante. Les exposés, ateliers et travaux pratiques permettent de perfectionner : l'expression, l'écoute, la communication, nos méthodes de travail ainsi que la coordination du travail d'équipe. Vous avez envie de réfléchir et d'améliorer votre capacité de communiquer et de rassembler vos membres? Ce cours s'adresse à vous!

Contenu du cours et objectifs :

- Développer notre écoute pour mieux représenter nos membres;
- Apprendre à utiliser les mots, sa voix et son expression corporelle avec plus d'aisance.
- Aide à combattre son trac et sa peur du jugement;
- Développer nos capacités de lecture et de résumé synthèse;
- Améliorer notre capacité de travailler en équipe en favorisant l'implication des autres.
- Apprendre à structurer une intervention ou une présentation;
- Développer notre leadership selon nos valeurs démocratiques.

Durée du cours : Six (6) jours en résidence - du dimanche soir au vendredi suivant.

Frais d'inscription :

1 000 \$ - Chèque libellé « Métallos Éducation »

- Les frais d'inscription comprennent l'hébergement ainsi que tous les repas.
- Possibilité d'aide financière par des bourses régionales (voir votre coordonnateur)

Note : Les participants-es doivent se présenter pour le souper du dimanche soir, au plus tard à 17 h 00, la session débute vers 19 h 00.

nouveau

L'action politique : Un engagement citoyen permanent

L'histoire du mouvement syndical est parsemée de plusieurs batailles pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Très tôt, cependant, nous avons compris que nos interventions seraient limitées sans actions politiques pour venir encourager les changements législatifs et la venue de programmes sociaux. Aujourd'hui, le discours économique, où le profit est au centre des préoccupations de la classe politique, menace nos acquis sociaux tel que l'accès universel aux services de santé et d'éducation. Tout aussi inquiétant, dans ce contexte, la population semble de plus en plus se désengager de son devoir de citoyen.

Contenu du cours et objectifs :

- Développer l'esprit critique des participants face aux choix politiques des élus;
- Permettre aux participants de faire des choix politiques en fonction de leurs valeurs collectives;
- Outiller les militants et militantes comme agents multiplicateurs dans leur milieu;
- Remettre en valeur le projet de société de la FTQ auprès des membres.

A qui s'adresse ce cours :

Cette formation s'adresse à tout le monde sans égard aux niveaux d'implication politique

Durée du cours : Trois (3) jours

Frais d'inscription :

100 \$ - Chèque libellé « Métallos Éducation »

description des cours

Capsule d'information juridique

Afin de soutenir davantage les dirigeants et dirigeantes de nos sections locales, nous avons développé des mini formations d'une durée de trois (3) heures pour répondre à des sujets d'actualités juridiques. Ces capsules juridiques sont **disponibles sur demande**. Il suffit de vous adresser à votre bureau régional et de constituer **un groupe d'environ quinze personnes** et le service d'éducation se fera un plaisir de programmer cette formation dans votre région. Ces capsules juridiques, présentées par un avocat du Syndicat des Métallos, **vous sont offertes gratuitement**.

CAPSULE JURIDIQUE 2011

LE DROIT DU TRAVAIL EN ÉVOLUTION

Cette capsule porte sur diverses jurisprudences.

Tout d'abord, nous reviendrons sur le jugement de la Cour Suprême en 2003 qui est venu élargir le champ d'intervention de l'arbitre de grief. Depuis, en plus de l'interprétation de la convention collective, l'arbitre peut disposer de griefs touchant la charte et les lois d'ordre public en lien avec le travail.

Il sera également traité de l'obligation d'accommodement après la perte d'ancienneté pour maladie ou accident prévue dans la convention collective.

Nous discuterons aussi des poursuites dont les syndicats font de plus en plus l'objet. Ces poursuites se retrouvent tantôt devant un arbitre de grief, devant la Commission des relations du travail ou devant une cour civile. Que ce soit en matière de grève illégale, de responsabilité civile, d'abus de droit, de négociation d'une clause de convention collective illégale ou en matière de discrimination en vertu de l'article 10 de la Charte québécoise, le risque est présent et il faut prendre nos précautions.

Enfin, les salariés ne sont pas non plus à l'abri de ce genre de poursuite par leur employeur. Un employeur peut-il ainsi poursuivre un de ses salariés en dommages-intérêts pour un préjudice occasionné suite à une négligence, diffamation, vol, fraude ou un acte de vandalisme de ce dernier ?

C'est donc un peu de tous ces sujets dont il sera question dans cette capsule juridique.

AUTRES CAPSULES JURIDIQUES DISPONIBLES SUR DEMANDE

LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Il s'agit d'une conférence portant sur les dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique qui sont

entrées en vigueur en juin 2004. Plus précisément, nous regarderons la définition du harcèlement psychologique, son énoncé de principe, les conséquences et l'application au niveau des conventions collectives. À la fin de cette formation, vous serez mieux équipé pour définir si vous êtes ou non en présence d'une situation de harcèlement psychologique.

L'OBLIGATION D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE

Cette obligation qui découle de l'interdiction de discriminer pour les motifs prévus à la charte des droits et libertés fait couler beaucoup d'encre et s'applique de façon importante dans les relations entre l'employeur et les salariés que nous représentons. De récents jugements sont venus changer le test applicable pour savoir s'il y a discrimination ainsi que de l'obligation d'accommodement raisonnable qui incombe à l'employeur. Cette formation s'appliquera à définir l'obligation d'accommodement raisonnable et ses modalités.

ENTENTE DE DERNIÈRE CHANCE

Plus rigoureusement appelée « Entente de réintégration conditionnelle » ce genre d'entente s'inscrit de plus en plus fréquemment dans nos pratiques lorsqu'un salarié fait l'objet d'un congédiement suite à un comportement fautif de sa part qui s'est échelonné sur une certaine période de temps. Une telle entente permet la réintégration du salarié à un grief sans procéder à l'arbitrage à la condition cependant que certaines conditions soient respectées durant un certain temps après la dite réintégration. C'est le cas en matière d'absentéisme pour alcoolisme et toxicomanie, où l'on retrouve souvent ce genre d'entente. Plusieurs conditions d'application doivent être présentes pour en assurer sa validité. Nous discuterons donc dans cette formation des exigences, de l'interprétation et de la légalité des « Ententes de dernière chance ».

LE DEVOIR DE REPRÉSENTATION

On assiste au Québec à une augmentation inquiétante des plaintes de salariés contre leur association syndicale. Ces plaintes reprochent aux syndicats visés, le non respect de l'obligation de représentation juste et

loyale qui incombe à toute association syndicale envers ses membres. C'est ce qu'on appelle généralement une plainte en vertu de l'article 47.2 du Code du travail et de l'article 37 pour le Code canadien du travail.

Le but de cette capsule juridique est de cerner ce qu'est cette obligation de représentation juste et loyale d'un syndicat envers ses membres. Nous verrons notamment ce qu'il faut faire, et surtout ce qu'il ne faut pas faire afin de respecter cette obligation de juste et loyale représentation. Tous les dirigeants-es et membres du comité de grief devraient suivre cette formation.

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE AU TRAVAIL

Toute personne a droit au respect de la vie privée puisqu'il s'agit d'un droit fondamental codifié autant dans les Chartes que dans diverses autres lois tel que le Code civil du Québec.

Ce droit au respect de la vie privée inclut divers éléments, comme par exemple, le droit à l'anonymat, à l'intimité, à la solitude, à l'autonomie, à la confidentialité, à l'inviolabilité du domicile, à l'image, à l'identité, etc.

Dans le contexte du travail, ce thème pose de nombreuses questions dont quelques-unes retiendront notre attention pour les fins de cette formation. Ainsi, divers moyens utilisés par les employeurs tels que, **les examens médicaux, les fouilles ou perquisitions, la vidéosurveillance, les filatures, la surveillance téléphonique ou informatique et l'identification biométrique**, seront confrontés à ce droit fondamental à la vie privée.

.....

À qui s'adresse ce cours : Cette session juridique s'adresse aux membres des comités de griefs ainsi qu'aux dirigeants et dirigeantes qui s'occupent activement de représenter les membres.

Durée de la session : Une demi-journée

Frais d'inscription : Aucun

janvier 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Décembre 2010						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 2011						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
26	27	28	29	30	31	Jour de l'an 1
2	3	4	5	6	7	8
Formation des permanents et permanentes - Manoir des sables						
9	10	11	12	13	14	15
Dirigeants et Dirigeantes - Brossard						
16	17	18	19	20	21	22
Délégués et Déléguées - Alma						
23/30	24/31	25	26	27	28	29
Réclamation à la CSST - Brossard						

février 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Janvier 2011						
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Mars 2011						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
30	31	1	2	3	4	5
			(Le) travail syndical en prévention - Québec			
6	7	8	9	10	11	12
			Délégués et Déléguées - Brossard			
St-Valentin 13	14	15	16	17	18	19
			Dossier du grief - Ste-Thérèse			
20	21	22	23	24	25	26
		Dirigeants et Dirigeantes - Montréal				
27	28	1	2	3	4	5

mars 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Février 2011						
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Avril 2011						
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
27	28	1	2	3	4	5
		Dirigeants et Dirigeantes - Ste-Thérèse				
			L'action politique : un engagement citoyen permanent - Brossard			
6	7	Journée internationale des femmes	8	9	10	11
	(Les) Finances de la section locale - Ste-Thérèse			Dossier du grief - Brossard		
13	14	15	16	17	18	19
		Délégués et Déléguées - Sherbrooke				
			Enquête d'accident - Brossard			
20	21	22	23	24	25	26
		Comprendre pour agir en assurances collectives - Ste-Thérèse				
	Résolution de conflits - Brossard					
27	28	29	30	31	1	2

avril 2011

Début des cours
8 h 30 A.M.

Mars 2011						
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mai 2011						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
27	28	29	30	31	1	Semaine internationale des adultes en formation - 2 au 10 avril 2
3	4	5	6	7	8	9
	Introduction à la santé et sécurité au travail - Brossard			L'action politique: un engagement citoyen permanent - Québec		
			(La) Négociation collective - Montréal			
10	11	12	13	14	15	16
		Délégués et Déléguées - Sept-Îles				
			Introduction à la santé et sécurité au travail - Québec			
			Rencontre des correspondant-es - Montréal			
17	18	19	20	21	Vendredi Saint 22	23
		Délégués et Déléguées - Val-d'Or				
	(Les) Finances de la section locale - Brossard					
Pâques 24	Lundi de Pâques 25	26	27	Journée de deuil pour les victimes d'accident de travail 28	29	30
			Délégués et Déléguées - Montréal			
			L'information dans mon local - Montréal			

mai 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Avril 2011						
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juin 2011						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Journée internationale des travailleurs et travailleuses 1	2	3	4	5	6	7
		Comprendre pour agir en assurances collectives - Brossard				
		Dossier du grief - Beauce				
Fête des mères 8	9	10	11	12	13	14
	Introduction à la santé et sécurité au travail - Ste-Thérèse				Rencontre régionale - Montréal	
15	16	17	18	19	20	21
				Rencontre régionale - Brossard		
22	Fête des patriotes 23	24	25	26	27	28
		Délégués et Déléguées - Québec				
				Rencontre régionale - Nord/Nord-Ouest		
29	30	31	1	2	3	4

juin 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Mai 2011						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juillet 2011						
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
29	30	31	1	2	3	4
				Rencontre régionale - Québec		
5	6	7	8	9	10	11
	Délégués et Déléguées - Brossard			(La) Négociation collective - Québec		
			Rencontre régionale - Sept-Îles			
12	13	14	15	16	17	18
	Délégués et déléguées - Ste-Thérèse			Introduction à la santé et sécurité au travail - Montréal		
Fête des pères 19	20	21	22	23	Saint-Jean-Baptiste 24	25
	Formation des permanents et permanentes - Manoir St-Castin					
26	27	28	29	30	1	2

juillet 2010

Juin 2011						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Août 2011						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
26	27	28	29	30	Confédération 1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30 Tournoi de golf des Métallos à Sorel

août 2011

Juillet 2011									
						1	2		
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24/31	25	26	27	28	29	30			

Septembre 2011									
						1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30				

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
----- Congrès statutaire international - Las Vegas -----						
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

septembre 2011

Début des cours
8 h 30 A.M.

Août 2011						
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Octobre 2011						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
28	29	30	31	1	2	3
4	Fête du travail 5	6	7	8	9	10
			Introduction à la santé et sécurité au travail - Sept-Îles			
11	12	13	14	15	16	17
	Dirigeants et Dirigeantes - Sept-Îles					
18	19	20	21	22	23	24
			(La) Négociation collective - Brossard			
			Réclamation à la CSST - Québec			
25	26	27	28	29	30	1
	(La) Négociation collective - Ste-Thérèse		Délégués et Déléguées - Thetford-Mines			

octobre 2011

**Début des cours
8 h 30 A.M.**

Septembre 2011									
				1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30				

Novembre 2011									
		1	2	3	4	5			
6	7	8	9	10	11	12			
13	14	15	16	17	18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27	28	29	30						

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
		Comprendre pour agir en assurances collectives - Québec				
			(Le) travail syndical en prévention - Brossard			
9	Action de grâce 10	11	12	13	14	15
				(Les) Finances de la section locale - Québec		
					Initiation nouveaux délégués - Brossard	
16	17	18	19	20	21	22
		Étude conjointe des salaires (ECS) - Brossard				
23/30	24/31	25	26	27	28	29
Communication et leadership - Lac Brome						

novembre 2011

Début des cours
8 h 30 A.M.

Octobre 2011							
							1
2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31		

Décembre 2011							
							1
							2
							3
4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31				

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
30	31	1	2	3	4	5
		Introduction à la santé et sécurité au travail - Rouyn				
			Introduction à la santé et sécurité au travail - Brossard			
6	7	8	9	10	Jour du souvenir 11	12
	Délégués et Déléguées - Ste-Thérèse					
	Dirigeants et Dirigeantes - Brossard					
13	14	15	16	17	18	19
			Assemblée annuelle - Sherbrooke			
20	21	22	23	24	25	26
				Perfectionnement de nos méthodes de travail - Brossard		
27	28	29	30	1	2	3
			Délégués et Déléguées - Brossard			

décembre 2011

Début des cours
8 h 30 A.M.

Novembre 2011						
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Janvier 2012						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
27	28	29	30	1	2	3
			Délégués et Déléguées - Brossard			
4	5	6	7	8	9	10
	Dossier du grief - Brossard					
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
Noël 25	26	27	28	29	30	31

Des informations utiles pour la bonne marche de notre formation

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour faciliter la bonne marche de votre Service d'éducation, nous vous demandons de payer les frais d'inscription lors du cours ou par la poste à l'adresse mentionnée plus bas. Le chèque doit être libellé à « Métallos – Éducation ».

RAPPEL : Politique concernant les frais d'inscription.

À moins de circonstances incontrôlables, les sections locales sont responsables des frais d'inscription en cas d'absence de leurs membres si elles n'ont pas annulé leurs inscriptions au moins deux semaines avant le début du cours.

INSCRIPTION

S.V.P. prévoyez vous inscrire de 4 à 5 semaines avant la tenue d'un cours. Vous facilitez ainsi notre planification du programme d'éducation.

POLITIQUE D'INSCRIPTION

Pour les cours en résidence ainsi que pour les cours dans la région de Montréal :

On s'inscrit au :

Syndicat des Métallos - **Service d'éducation**

565, Crémazie Est, bureau 5100

Montréal (Québec) H2M 2V8

Téléphone : **(514) 850-2250** ou 1-800-361-5756 poste 2250

Télécopieur : (514) 382-2290

Pour tous les cours donnés dans les autres régions du Québec :

S'inscrire au bureau régional :

Brossard (450) 656-1113 ou 1-866-658-1131

Québec (418) 628-8222

Rouyn-Noranda (819) 762-3001

Sainte-Thérèse (450) 430-9220

Sept-Îles (418) 962-2041

ANNULATION

Les cours sont automatiquement annulés deux semaines à l'avance lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant. Règle générale, les cours comportant moins de 15 inscriptions n'ont pas lieu.

COURS SUR DEMANDE

Dans tous les cas où vous auriez besoin d'un cours qui n'est pas inscrit au programme régulier, veuillez faire connaître vos besoins en contactant votre coordonnateur régional.

HORAIRE DES COURS

Pour tous les cours, l'inscription se fait à compter de 08h15 heures. **Les cours débutent à 08h30**, sauf sur avis contraire.

BOURSES

Afin d'aider les sections locales les moins fortunées et ainsi donner la chance aux dirigeants et dirigeantes de pouvoir participer à certains **cours pour lesquels vous devez payer des frais d'hôtel**, des bourses de 500 \$ ou de 1000 \$ peuvent leur être attribuées.

Ce sont les coordonnateurs régionaux qui octroient ces bourses; celles-ci sont en nombre limité.

Faites-en la demande le plus tôt possible.



Syndicat des Métallos
Service d'éducation
565, Crémazie est, bureau 5100
Montréal (Québec) H2M 2V8

Téléphone **(514) 850-2250**
ou **1 800 361-5756**, poste 2250
Télécopieur **(514) 382-2290**

